**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 24 (1936)

**Heft:** 476

**Artikel:** Une pionnière : Agnes Jones

Autor: Jones, Agnes

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-262299

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

acor lam e

heures de travail. Les efforts faits par les Associations féminines pour remettre en honneur le service domestique, améliorer les lo-gements et les loisirs des employées de mai-son, et étendre les lois protectrices en leur son, et étendre les lois protectrices en leur-faveur, méritent donc d'être appuyés. « Mieux vaut prévenir que guérir » a été le motto de toutes les discussions qui ont eu lieu sur ce sujet. Il s'agira donc, dans les années qui viennent, d'étudier la question de la préserva-tion morale, en se servant pour cela des don-nées précieuses de l'enquête sur les causes pro-fondes de la prostitution.

En vue du relèvement moral et social des prostituées, on devrait surfout avoir recours

prostituées, on devrait surtout avoir recours aux services d'assistantes sociales spécialisées, en particulier dans la lutte contre le péril vénérien, car elles ont eu l'occasion d'entrer en contact avec les prostituées et peuvent faci-lement attirer leur confiance. Le débat a montré que l'instruction donnée dans une institution fait partie intégrante de tout plan de relèvement et offre le moyen de sortir les femmes de leur ancien milieu et de les former en vue d'une occupation régulière. Le Comié est tombé d'accord sur les obstacles Comne est tombe d'accora sur les obstactes qui s'opposent au relèvement, par exemple l'activité des souteneurs et la réglementation du vice dans les pays où celle-ci existe. Les gains élevés des prostituées ont été considérés comme une cause spéciale de difficultés, car un travail ne pourrait probablement jamais être financièrement aussi avantageux, mais on estimé avance estimés conventigés conventigement rémusa estimé qu'une activité convenablement rému-nérée, jointe au sentiment nouvellement acquis de la dignité personnelle et du respect de soimême, réussirait à attirer celles qui sont dé-sireuses de recommencer leur vie. Une des questions les plus importantes de

l'ordre du jour était la répression des agisse-sements des souteneurs. Il y a déjà plusieurs années qu'une Convention internationale est à l'étude, mais sa réalisation a été retardée, vu la difficulté de définir le terme de «soute-neur» ou de punir « tout individu qui ex-ploite la débauche d'autrui » sans frapper du ptotte la débauche d'autrui » sans frapper du même coup les tenanciers de maison, ce que les pays réglementaristes ne peuvent admettre. Un sous-comité juridique a été à l'œuvre durant l'hiver, et a présenté au Comité un projet de Convention, qui a de nouveau sus-cité une vive discussion parmi ses membres cité une vive discussion parmi ses membres. Certains d'entre eux pensaient que cette Convention devait tenir compte des législations vention devait tenir compte des législations nationales déjà en vigueur, afin de pouvoir être appliquée par le plus grand nombre possible de pays; d'autres étaient d'avis qu'il fallait prendre pour base de la Convention la législation des pays abolitionnistes, les pays réglementaristes ayant toujours la possibilité de faire une réserve lors de la ratification, si leurs lois nationales ne sont pas encore à la hauteur de la législation internationale, C'est cette dernière thèse qui finalement l'a emporté à l'unanimité, et nous ne pouvons que nous réjouir à la pensée que cette Convention, si elle est acceptée par les gouvernements, leur permettra d'atteindre les agents les plus cyniques de la prostitution et de la traite.

Les autorités centrales des pays d'Orient tiendront une Conférence à Bandoeng (Java), en février 1937, pour rechercher les meil-leurs moyens de lutter contre la traite révélée

par l'enquête de la Société des Nations. On y étudiera la possibilité d'abolir les maisons de tolérance en Orient, celle d'une collaborade tolerance en Orient, celle d'une collabora-tion plus étroite entre les autorités centrales, comme entre les autorités et les organisations privées, l'emploi d'un plus grand nombre de femmes dans la police, le contrôle de la mi-gration et la situation des réfugiées russes en Extrême-Orient qui sont déjà ou risquent de devenir des victimes de la traite. Au sujet de cette dernière question, le Comité a en-tendu une communication émouvante d'un té-moin oculaire parmi ses membres, Dame tendu une communication emouvante d'un té-moin oculaire parmi ses membres, Dame Rachel Crowdy, prouvant que, depuis l'en-quête, la situation tragique de ces réfugiées a encore empiré. Des efforts sont faits actuel-lement pour trouver l'argent nécessaire à a encore empus.

lement pour trouver l'argent necessan.

l'envoi en Chine et au Mandchoukouo d'une

# Un appel aux forces morales et spirituelles

Le crime monstrueux commis à Genève par deux jeunes gens, un frère et une sœur, qui ont sauvagement assassiné leur mère pour la voler, ne pouvait manquer d'émouvoir profondément les groupements qui se préoccupent de moralité publique et d'éducation. Car si des éléments d'ordre pathologique entrent certainement en ligne de compte pour Cur si des cienches à orare pathologique entren, certament en tigne de comple pour l'un en tout cas des deux précoces assassins, on ne peut nier d'autre part que d'autres éléments d'ordre social, moral et familial ont joué aussi un très grand rôle, et ce sont ces éléments-là dans lesquels une opinion publique avertie et consciente doit savoir recon-naître sa responsabilité collective.

C'est avec ce sentiment que le Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale vient de faire apposer une affiche signée également par un grand nombre de ses Sociétés adhé-rentes et dont nous reproduisons le texte ci-dessous:

#### Appel à la population genevoise

Un crime odieux, qui a bouleversé la conscience publique vient d'être commis par deux jeunes gens élevés dans notre ville.

S'est-on demandé quelles sont les causes qui les ont amené à pareil forfait?

A-t-on songé que le relâchement des liens familiaux, la soif du luxe et des plaisirs malsains, le fléchis-sement du sens de la responsabilité et l'absence de valeurs spirituelles aboutissent fatalement à une complète destruction du sentiment moral ?

#### PARENTS!

ce crime est un garde à vous. Dégagez-en une leçon

#### JEUNESSE!

vois où conduit le mépris de toute discipline personnelle.

#### ET NOUS TOUS,

qui portons notre pert de responsabilité dans ce désarroi moral, affirmons une fois de plus la néces-sité des valeurs spirituelles, et chacun dans notre champ d'action, travaillons sans relâche à les faire triompher.

Cartel genevois d'Hygiène sociale et mô-

Pro Familia.

Pro Familia.
Association abolitionniste genevoise.
Branche suisse de la Fédération abolitionniste internationale.
Comité cantonal genevois des Unions chrétiennes de jeunes filles.
Association genevoise pour le Suffrage féminin.

Association genevoise pour le Suffrage fé-minin.
Section genevoise de la Société d'utilité publique des femmes suisses.
L'Action, Ligue de salubrité morale.
Association contre la littérature immorale et criminelle.
Ecole d'études sociales pour femmes.
Société de patronage des détenues libérées.
Association du Sou Joséphine Butler.
Société pour l'amélioration du logement.
Association antialcoolique du corps ensei-gnant genevois.

Eglise nationale protestante.
Eglise libre évangélique.
Association genevoise des Eclaireurs suisses
Lien des Gardes-malades.
Section genevoise de la Ligue suisse de
femmes abstinentes.
Union des Femmes.
La Pommière, maison d'éducation pour
jeunes filles.
Section genevoise des Amies de la jeune
fille.
La Ruche, Section de l'Ordre des Bons
Templiers.
Union des Institutrices primaires.
Le Réfuge.
Comité cantonal des Unions chrétiennes de
jeunes gens.

jeunes gens.

Les Infirmières du Bon Secours.

Sections aînées de l'Espoir.

Société genevoise de prophylaxie mentale et de patronage.

agente chargée d'organiser une action de secours. La Fédération internationale des Amies de la Jeune Fille d'une part, une vingtaine d'associations anglaises d'autre part, ont lancé des appels et organisé des conférences pour trouver des fonds. Ceux-ci arrivent lentement, le temps passe et le nombre des victimes augmente... Et dire que ce problème financier serait résolu si tous les membres des grandes associations féminines consentaient à majorer de 10 ct. leur cotisation annuelle. Est-ce vraiment irrédicable 2

de 10 ct. leur cotisation annuelle. Est-ce vraiment irréalisable?...

Comme de coutume, le Comité a pris connaissance du rapport du Secrétariat sur l'état des travaux, des rapports des gouvernements sur la traite et les publications obscènes, et de ceux des organisations bénévoles commentés verbalement en séance par leurs représentants. Les délégués ont exprimé leur grand intérêt pour le travail accompli par les diverses associations et rendu hommage à Josephine Butler, qui en a été l'inspiratrice. Le Comité, qui avait déserté l'ancien Secrétariat du quai Wilson pour tenir ses séances publiques dans le bâtiment de la Conférence du Désarmement, eut pourtant l'honneur d'étrenner, lors d'une séance privée, le nouveau

Palais des Nations. C'était, en effet, la première fois qu'une Commission s'y réunissait. Nous est-il permis d'exprimer le vœu que le bon esprit qui a inspiré ce Comité continua à régner parmi ceux qui, dans le même bâtiment présideront aux destinées du mondel. timent, présideront aux destinées du monde! Andrée Kurz

## DE-CI, DE-LA

#### Cours d'esthétique.

Cours d'esthétique.

Mile Jadwige Dorosz, docteur en philosophie et privat-docent à la Faculté des lettres, donnera à l'Université de Genève les trois cours suivants: Introduction à l'esthétique: Les problèmes Jondamentaux (le mardi à 18 heures, salle 45); et L'elistoire de l'esthétique chez l'enjant (le mercredi à 18 heures, salle 45); et L'histoire de l'esthétique (jeudi à 18 heures, salle 17). Ces cours ont commencé le 21 avril.

Un hommage mérité.

Un Comité vient de se former à Londres pour offrir à Mr. et Mrs. Pathick Lawrence, en témoignage de recomaissance pour leur activité suffragiste, démocratique, et internationale, leur portrait exécuté par l'une des plus remarquables artistes britanniques contemporaines, Dame Laura Knight, membre de l'Académie Royale de peinture.

Ce Comité, dans la liste des membres duquel Ce Comité, dans la liste des membres diuquel nous lisons les noms de nombreux féministes, et notamment de Mrs. Corbett Ashby, notre présidente suffragiste internationale, est également patronné par plusieurs Associations féministes, tant britaniques qu'internationales, ayant leur siège à Londres. C'est dire l'intérêt que l'on porte à cette manifestation qui honorera deux vaillants et infatigables pionniers de notre cause Tous les dons, accompagnés d'une signature, qui siège à Londres. C'est dire l'intérêt que l'on porte à cette manifestation qui honorera deux vaillants et infatigables pionniers de notre cause Tous les dons, accompagnés d'une signature, qui figurera dans un «Livre d'or» offert à Mrs. et Mrs. Pethick Lawrence, seront reçus avec reconnaissance par la trésorière de ce Comité, Miss H. Leslie, Glebe House, Glebe Place, Chelsea, Londres, S. W. 3.

## Figures et portraits de femmes

#### Infirmières

#### A la Croix-Rouge: Marthe Celmins

Mme Marthe Celmins naquit à Dzerbene, en Mme Marthe Celmins naquit a Dizerbeile, en Lettonie, Après avoir achevé ses études secondaires à Riga, elle suivit les cours de la Faculté des sciences naturelles de l'Université de Tartu. A la déclaration de la guerre en 1914, Mme Celmins prit son diplôme d'infirmière à Riga, et fut ensuite affectée à l'hôpital militaire de

Grodno, où elle se voua au soin des blessés et des malades. Lorsqu'en 1916 il fut procédé à l'organisation d'un hôpital spécial pour les mides malades. Disqu'ei n'yo n' tut procese aver l'organisation d'un hôpital spécial pour les militaires lettons, Mme Celmins fut chargée par le médecin en chef de cet établissement qui, plus tard, fut le fondateur et le premier président de la Croix-Rouge lettone, d'y occuper le poste d'infirmière-chef. C'est en cette qualité qu'elle eut l'occasion de mettre en valeur ses grandes qualités d'organisatrice et de femme de cœur. A cette époque, elle avait déjà une conception très nette des principes fondamentaux du service social moderne dans les hôpitaux: entrer dans la vie même du patient et lui éviter l'influence déprimante de cette atmosphère privée de toute chaleur, propre aux établissements qui ne considèrent que le traitement physique du malade, sans se soucier de son état psychique. Quand, en 1918, l'armistice mit un terme dans bien des pays aux horreurs de la guerre, la tâche

bien des pays aux horreurs de la guerre, la tâche de M<sup>me</sup> Celmins ne se trouva pas terminée. En 1919, la Lettonie est attaquée par la troupe de Bermont et la Croix-Rouge lettone procède d'ur-

gence à l'organisation d'un hôpital à Riga. C'est encore vers Mme Celmins que se tournent les di-rigeants pour lui demander de se charger de l'organisation des différents services. En cette cir-constance, son mérite fut d'autant plus grand que l'activité de l'hôpital à cette époque est par suite des péripéties de la guerre, le matériel de l'hôpital avait été, à différentes reprises, détruit et dispersés.

Puis, la guerre terminée, il s'est agi d'atténter, no seulement parmi les anciens combat-tants, mais aussi parmi la population civile, toutes les conséquences morales et sociales qu'avaient engendrées les maux nés de plusieurs années de guerre. Pour apporter une aide efficace à tous ces malheureux, il fut décidé de créer un organisme social: « Le Conseil des Régions Dévastées ». Mme Celmins tut appelée à diriger cet organisme qui avait pour objet l'assistance aux enfants. Le jeune Etat letton, absorbé par ces multiples tâches d'organisation, ne pouvair pourvoir au relèvement économique des contrées dévastées. Il lui était impossible d'organiser les secours médicaux et l'assistance sociale. Afin de remédier à cet état de choses, Mme Celmins prit contact avec différentes organisations qui, touchées par la détresse de tant de familles, et touchées par la détresse de tant de familles, et particulièrement la Croix-Rouge américaine, offrirent leur appui le plus chaleureux. Grâce à leur intervention, il fut possible d'assurer le ravitaillement, l'habillement et le logement de ces populations dépourvues de tout ce qui est nécessaire à l'existence, d'ouvrir des centres de santé, de créer le système des « parents adoptions de la contrait de la fraction de la contrait des parents adoptions de la contrait des parents des contraits des parents adoptions de la contrait des parents des contraits des parents des contraits des parents des contraits des parents des contraits des parents de la contrait de la contrait de la contrait des parents de la contrait des contraits des contraits de la contrait de la contrai tifs », en faisant appel à la générosité des personnes de l'étranger. Les centres de santé organisés dans les régions dévastées ont contribué dans la plus large mesure à l'amélioration de la santé de la population. Ici encore, le dévoue-ment de M<sup>mc</sup> Celmins et de ses collaborateurs fut au-dessus de tout éloge. Le nom de M<sup>mc</sup> Celmins est encore attaché au

développement du « nursing » en Lettonie. Dans le jeune Etat letton, tout était à faire dans ce do-maine. En 1920, alors qu'elle assumait les fonc-tions d'infirmière-chef à l'hôpital de Riga, elle tions d'infirmière-chef à l'hôpital de Riga, elle organisa dans le cadre de cet établissement sa première école d'infirmières. Bientôt, le gouvernement confiait à la Croix-Rouge le contrôle et l'enregistrement des infirmières professionnelles. C'est elle qui élabora les statuts de l'Association des Infirmières de la Croix-Rouge lettone qui, unanimement, lui offrit la présidence de l'Association. Décrire son activité depuis cette date serait faire jour après jour l'historique du développement de la profession d'infirmière en développement de la profession d'infirmière en

Débordant le cadre national, l'activité de Mme Celmins s'ést également portée vers les organisa-tions internationales qui favorisent l'essor de la profession de l'infirmière: la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et le Conseil international des Infirmières. Les grands services rendus par Mme Celmins, au cours des travaux et des réunions de ces deux organisations internationales, ont placé sa personnalité au tout premier rang des grandes figures à qui les infirmières du monde entier sont redevables des progrès et des avantages attribués à leur profession.

(Service de presse de la Ligue des Croix-Rouges.)

#### Une pionnière : Agnes Jones

Fille d'un colonel anglais, Agnes Jones vécut sa jeunesse en Irlande, ne présentant rien de re-marquable physiquement et intellectuellement, mais adorant la nature et se dépensant au service des malades indigents du voisinage. Les teux de tourbe des misérables huttes irlandaises encom-brées de gens et de bêtes occasionnaient des brûlures fréquentes et c'était toujours la jeune Agnes qu'on appelait à l'aide.

En 1853, elle fit la connaissance du pasteur Fliedner qui dirigeait alors un établissement de diaconesses à Kaiserswerth et elle souhaita vivement être de ses élèves, comme l'avait été Florence Nithingale. Sa mère, imbue d'idées victoriennes sur le travail professionnel des jeunes filles de bonne famille, refusa de lui laisser suivre sa vocation jusqu'en 1862. Agnes alors âgée de trente ans visita des établissements de diaconesses en Suisse, entre autres celui de Saint-Loup, et s'inscrivit à l'Ecole Nightingale de l'hôpital Saint-

crivit à l'Ecole Nightingaie de l'hôpiral Saint-Thomas à Londres.

De là, au bout d'une année, elle passa à la direction du «Great Northern Hospital» où l'attendait une besogne ardue, rendue plus dif-ficile par l'incompétence des infirmières sous ses ordres.

Dès lors se dessine sa véritable vocation et son grand but: former des infirmières qualifiées pour les divers services de l'assistance publique, des work-houses, ou asiles de vieillards, d'in-valides et d'incurables, qui étaient alors dans un état lamentable. Agnes Jones se donna corps et âme à cette réforme urgente, et, comme surveillante des asiles de Liverpool, accomplit des mi-

## Sur les pas de Joséphine Butler

#### Un anniversaire en Grande-Bretagne

Les 23 et 24 avril dernier, l'Association britannique d'Hygiène morale et sociale, qui constitue la Branche anglaise de la Fédération abolitionniste internationale, a célébré le cin-quantième anniversaire de l'abrogation de ce qu'on appelle couramment outre-Manche « les C. D. Acts» (loi sur les maladies contagieus-C. D. Acts » (loi sur les maladies contagieus-ses). On sait en effet que c'est en 1886, grâce aux efforts, dont on ne dira jamais assez la vaillance et la persévérance, de Joséphine Butler que furent supprimées en Grande-Bretagne des dispositions légales, qui, sous prétexte de protection de la santé publique, tendaient à établir le système aussi inique qu'inutile de la réglementation de la pros-titution.

Plusieurs grandes séances publiques ont eu lieu à cette occasion à Londres; auxquelles prirent notamment la parole Miss Maude Royden, la prédicatrice bien connue, des parlementaires et des professeurs, et une Franciase, Miss Pesson-Depret, qui représentait non seulement plusieurs organisations féminines et féministes, mais aussi le mouvement abolitionniste français, la France était encore un des pays où la maison de tolérance est officiellement patentée par l'Etat. Et de toutes ces manifestations s'est dégagé à nouveau le fait qui nous avait tant frappée, lors du jubilé de Joséphine Butler à Londres en 1928, soit l'étroite relation entre le mouvement abo Plusieurs grandes séances publiques ont eu Due de Josephine Butier à Londres en 1929, soit l'étroite relation entre le mouvement abolitionniste et notre mouvement féministe. « Nous nous révoltons...» s'est écriée un jour Mrs. Butler, et là fut sa force et son inspiration. Nous nous révoltons, nous femmes contre l'abominable contrainte imposée à quelques-unes d'entre nous; nous nous révoltons contre le déni de justice dont elles souf-frent; nous nous révoltons contre cette atteinte illégale à leur liberté individuelle, et par con-séquent, du fait de la grande loi de solida-rité qui unit entre elles toutes les femmes, à notre liberté à toutes. Et c'est ce sentiment inassouvi de justice, cette réprobation pro-fonde de la double morale qui excuse pour nonde de la double morale qui excuse pour un sexe ce qu'elle condamne pour l'autre, qui, aussi bien que son inspiration religieuse si profondément large et compréhensive, ont fait de Joséphine Butler une incomparable apôtre. C'est pourquoi l'on ne saurait comprendre et pourtannt, malheureusement, le fait se présente parfois encore dans notre pays notamment. tamment — que toutes les féministes ne soient pas des abolitionnistes convaincues, dans étendue du terme, et que, réciproquement, toutes celles que préoccupent les pro-blèmes de moralité publique ne soient pas des féministes ferventes.

## L'expérience de Grenoble

L'expérience de date pour le moins intéressante, c'est également le 23 avril dernier qu'à Genève alors, un nombreux public convoqué par le Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale et l'Association du Sou J. Butler, s'est réuni pour entendre Mª Mirande, présidente de l'Association dauphinoise d'hygiène sociale et fondatrice de cet « Abri »

dont notre journal a déjà parlé¹ exposer les expériences faites à Grenobles après la fermeture des maisons de tolérance.

meture des maisons de tolérance.
« L'expérience de Grenoble », comme îl est courant de l'appeler dans les milieux préocupés de moralité publique et de lutte antivénérienne, est en effet des plus intéressantes, en prouvant que les moyens efficaces pour maintenir la propreté de la rue, pour lutter efficacement contre les maladies vénérances respectations de la companyation riennes ne consistent pas, comme une opinion mal informée le croit trop souvent, en me-sures de contraintes administratives, mais bien au contraire en un ensemble coordonné de me-sures sociales et hygiéniques: ouverture de nombreux dispensaires antivénériens et antitunombreux dispensaires antivénériens et antitu-berculeux gratuits et libres, homes où peuvent se réfugier les malheureuses victimes des sou-teneurs, action sociale développée d'infirmiè-res et d'assistantes sociales spécialisées, de police féminine aux compétences étendues; et der-rière toutes ces institutions, création d'une opinion publique avertie et consciente de ses responsabilités morales et sociales.

La chaleur de cœur, la conviction profonde, avec lesquelles M<sup>me</sup> Mirande a défendu ces idées, en les basant sur des exemples nom-breux, ont profondément impressionné son au-ditoire, et en des périodes où des plaintes

ditoire, et en des périodes où des plaintes surgissent à chaque instant chez nous sur l'état de la rue, auront certainement contribué à faire comprendre à beaucoup de quel côté se trouve le vrai remède. Nous tenions à y

Voir le Mouvement, Nº 472, sous la rubri-e: « Glané dans la presse. Celles qu'on re-



Dans un village d'Auvergne, l'affiche suffragiste de l'U. F. S. F. provoque la curiosité et l'approbation

# La bête noire du soi-disant "double salaire"

Le Service de presse de l'Association suisse pour le Suffrage nous communique la savou-reuse et significative histoire que voici:

Dans la commune zurichoise de Turbenthal, 334 électeurs, combattant au nom du principe sacré: « lutte contre le double sa-laire », ont voté contre la réélection d'une institutrice secondaire mariée, en fonction depuis 23 ans. 303 autres électeurs qui, sans se laisser aveugler par une vaine phraséologie, vou-laient conserver à la commune les services d'une excellente institutrice ayant fait ses preuves, restèrent en minorité.

preuves, resterent en minorite.
L'étonnement suscité par ce résultat fut tel que 120 citoyens déposèrent une motion tendant à faire appel à nouveau à l'institutrice ainsi renvoyée, et disant entre autre qu'une grande partie des opposants avaient été euxmêmes effrayés du résultat obtenu, qui dépassait de beaucoup la manifestation de principe qu'ils avaient voulu faire en déposant leur

avaient voulu faire en déposant leur « non » dans l'urne.

Etudiée dans une assemblée de commune, à laquelle assistaient environ 300 électeurs, cette motion fut... repoussée à une majorité des deux tiers!!

Sans commentaires!

# Les femmes et la paix

Au vibrant appel pour la paix adressé par radio par Lady Astor, aux femmes de France, de Bel-gique, d'Allemagne et d'Italie, la duchesse de la Rochefoucauld, présidente de l'Union nationale pour le vote des femmes, a répondu, égalepour le vote des remmes, a repondu, egale-ment par radio. « Nous souhaitons, dit-elle, qu'il soit fait appel au sens pratique de celles qu'i assurent l'économie familiale pour organiser un monde plus harmonieux où seront substituées aux solutions par la force les solutions qu'inspirent l'intelligence et le cœur ».

# La campagne suffragiste

#### Autour des élections françaises (Suite de la Ire page.)

L'Union française pour le suffrage des fem-L'Union française pour le suffrage des femmes mena aussi une propagande analogue à celle qu'elle avait faite lors des dernières élections, en faisant à Paris, en banlieue et dans les départements, un important affichage consenti par des candidats de bonne volonté, les uns soutenant réellement une campagne féministe, les autres se contentant d'offrir leur nom et leur patronage. A Paris, 24 candidats féministes effectifs se présentèrent. L'affiche, beaucoup lue et commentée, a été trouvée juste et beaucoup lue et commentée, a été trouvée juste et raisonnable dans ses revendications; des jour-naux la reproduisirent, et plusieurs des candidats féministes la demandèrent spontanément pour la placer dans leur permanence et l'afficher sur leur panneau.

L'Union organisa aussi des réunions publiques dans presque tous les arrondissements, et ses militantes intervinrent dans les réunions de candidats. L'impression générale qui s'en dégage est que le peuple parisien est acquis au féminisme: il ne se présenta, en effet, plus aucun contradicteur sérieux, et on apporta même des arguments supplémentaires en faveur de notre cause.

supplementaires en faveur de notre cause. En province, l'exemple type de réunion est celui de Lorient. Un cartel féminin, formé en vue de la campagne suffragiste par l'U.F. S. F., les veuves de guerre, les Syndicats des ouvrières de l'arsenal, des ouvrières de l'habillement, des postières, des sages-femmes, des fonctionnaires mu-nicipales, organisa cette manifestation publique, nouveauté pour Lorient, et à laquelle des représentantes de chacun des groupements ci-dessus prirent la parole. A Saint-Brieuc, un candidat féministe effectif se présenta en la personne de M. Etienne, fils de la présidente du Groupe de l'U. F. S F. de cette ville. Le Comité contre la guerre et le fascisme pro-

céda aussi par interventions et par affiches illustrées, sur lesquelles la femme, l'enfant, la lutte immense à engager contre les fléaux sociaux, la maladie, le taudis, la guerre, étaient abondamment représentés.

«Quant à l'Union civique et sociale, elle n'ap-posa qu'une seule affiche réclamant le vote fa-milial uni au vote féminin.

milial uni au vote féminin.

La Femme nouvelle, enfin, qui a à son actif une campagne pour les élections sénatoriales, une autre pour les élections municipales où Mme Weiss posa sa candidature «blanche» de

conseillère municipale dans le XVIIIe arrondissement, a affronté les élections législatives avec la même volonté de démonstration pratique. Deux candidates à la députation sollicitèrent les suffrages des électeurs et... des femmes du Ve arron-dissement: Mme Louise Weiss, elle-même agré-gée d'histoire, et Mme Denise Finat, la veuve de l'aviateur. Chacune avait sa permanence, surmon-tée d'un calicot à son nom; il en partait tous les soirs de réunion électorale, des militantes désignées pour préndre la parole. Elles faisaient, selon les lieux, envers les candidats effectifs, de l'opposition ou du soutien, et toujours de la propagande pour les candidates et pour la cause féministe. Cet effort fut couronné par une grande manifestation au Palais de la Mutualité, à laquelle participèrent des personnalités féminines de l'écran, du théâtre et de la politique. Deux candidats effectifs de l'arrondissement apportè-rent leur adhésion: le colonel Raynal et M. Raoul

## Le vote dans le Ve arrondissement

Dimanche, enfin, la Française a voté dans le arrondissement de Paris.

Le matin, des femmes, des jeunes filles, quelques jeunes gens de bonne volonté, gagnaient avec leurs grandes urnes en carton hermétiquement closes leur section de vote. Ils s'installèrent qui en plein vent, — et il plut une partie de la Journée, — qui sous l'abri aimablement prêté journée, — qui sous l'abri aimablement prêté d'une terrasse de café ou d'une tente de commerrante une terrasse de care out d'une tente de commer-cant. Une cinquantaine de ces postes étaient dis-séminés dans l'arrondissement, et offraient aux votants trois sortes de bulletins: verts pour les voix masculines, roses pour les voix féminines portant le nom de l'une ou de l'autre des can-didates, blancs enfin sur le seul principe du vote féminin.

Dès 9 h. 30, au boulevard Saint-Michel, les reporters et leurs photographes assiégeaient la permanence de Mme Louise Weiss, d'où ils devaient partir en tournée à travers quelques-unes des rues les plus populeuses des circonscriptions des candidates. Défilé de voitures ornées de placards: «La Française veut voter», et, ouvert par le grand fourgon rouge de l'Intransi-geant contenant tout son matériel de prises de

A une extrémité de la rue Mouffetard, la section de vote se dresse en plein marché, dans le robuste parfum des légumes, du fromage et des poissons, au milieu des cris des marchandes et des vendeurs de journaux fort nombreux ce jour d'élections. Ce matin dominical canalise tout le long de l'étroite rue un flot presque infran-chissable de population. Des femmes, filet ou sac de toile cirée au bras, jettent des regards de sac de tolle circe au, bras, jettent des regards de curiosité, de suspicion parfois, échangent bas des réflexions peu amènes: « Elles feraient mieux de repriser des bas. » — Moi, je reprise mes chaussettes et je fais mon pôt-au-feu; ça me suffit. » Mais il y a aussi des convaineues et des zélées: « Où qu'elles installent leur boutique, que j'y aille signer? » dit l'une d'elles en repeat l'une dépublic en mête d'un met de les en voyant l'urne déambuler en quête d'un emplaceent favorable. Les hommes, eux, paraissent plus compréhen-

sifs et se montrent galants. Un brave citoyen en manches de chemise, un chou et un pot de sain-doux dans le creux du bras, va remplir son bul-letin vert. Tout se passe dans l'ordre, sans dé-

racles véritables au milieu d'immenses difficultés. Après dix-huit mois d'efforts, elle constatait que son travail n'avait pas été inutile quand, en soignant une de ses infirmières, elle contracta le typhus qui l'enleva à l'âge de trente-cinq

ans.
En 1932, à l'occasion du centenaire de la naissance de l'énergique pionnière, un service so-lennel fut célébré dans la cathédrale de Liverpool.

sance de l'energique pionnière, un service solennel fut célébré dans la cathédrale de Liverpool.

Sur son monument funéraire, Florence Nightingale avait fait graver les mots suivants: « Agnes
Jones consacra sa vie au service de Dieu, des
malades, des indigents, durant les jours de santé
et de joie. Elle mit son bon sens et ses capacités
pratiques dans son travail et mourut à son poste
parmi les pauvres et les affligés, encore en
pleine fleur de son âge...»

A la mémoire de la pionnière disparue, Florence
Nightingale écrivit souvent d'élogieuses paroles
et, incidemment, cette remarque pleine de sens:
« Le soin des malades est un art et requiert
une dévotion aussi exclusive et une préparation
aussi complète que l'art du peintre ou du sculpteur. Car qu'est-ce que la toile inerte ou le
marbre froid en regard du corps humain qui
est le temple de l'esprit divin? C'est un des
beaux-arts; je dirais presque le plus beau des
arts... Dans l'art de soigner, il n'y a point
place pour l'amateur...

L'hommage rendu après la mort d'Agnes Jones

place pour l'amateur...»
L'hommage rendu après la mort d'Agnes Jones
compense le peu d'encouragement reçu de son
vivant de la part des ecclésiastiques et des
laïques. « Mais qu'importe, pensait-elle, je crois
que nous avons eu les bénédictions des pauvres
gens; je n'ai jamais regretté d'avoir entrepris
ama tâche et je n'ai jamais désiré l'abandonner ».

V. DELACHAUX. (D'après « The International Nursing Review»)



#### Les femmes et les livres

Le 18 mars dernier, M<sup>III</sup> Gabrielle Petkevicaité, célèbre écrivain, auteur de plusieurs romans et femme politique lithuanienne, a fêté son soixantequiazième anniversaire. Encore sous le régime russe, quand le livre lithuanien était prohibé et la presse publiée en cachette en Allemagne, elle collaborait confidentiellement aux journaux lithuaniens. Elle fut la première à défendre la cause de la femme lithuanienne et prit part au premièr Congrès des femmes de Lithuanie, en 1907, quand la Lithuanie était encore opprimée par la Russie. En 1920, à titre de doyenne, elle ouvrit la Diète à Kaunas.

M<sup>III</sup> G. Petkevicaité avait pris part au Congrès International des Femmes à Genève et a créé en 1920 la Branche lithuanienne de la Fédération abolitionniste. Professeur au gymnase de jeunes filles pendant plusieurs années, elle travaille beaucoup actuellement comme écrivain, malgré ses 75 ans.

beaucoup actuellement comme ecrivain, maigre ses 75 ans.

Le Président de la République, à l'occasion de son jubilé, lui a conféré l'Ordre Gediminas de Ire classe. C'est la première fois qu'une femme lithuanienne est honorée d'une si haute distinction.

Les organisations féminines ont fêté bien chaleureusement Mile G. Petkevicaté en lui souhaitant de continuer son fructueux travail pendant de longues années encore.

F. Ö,